NORMANDIE TOURISME

Communiqué de presse
JEUDI 13 MARS 2025

Le tarif bas-carbone Normandie a 1 an : un premier bilan prometteur

Un an après son lancement en mars 2024, l'initiative Tarif Bas-Carbone Normandie (TBCN) séduit et s'impose comme une démarche pertinente et plébiscitée par les visiteurs et les acteurs du tourisme.

Un premier bilan positif et encourageant
L'année 2024 a permis de démontrer l'intérêt du dispositif : 95 sites touristiques (musées, sites de visite, prestataires d'activités, offices de tourisme, événements, loueurs de vélos) se sont engagés, permettant à 10 000 visiteurs ayant voyagé en train, en car ou à vélo de bénéficier de tarifs avantageux.

Le TBCN a éveillé un grand intérêt, aussi bien auprès des visiteurs que des institutions et des médias, témoignant de sa contribution à un tourisme plus durable. Cet engouement s'est traduit par l'obtention du Trophée Horizon en juin 2024, récompensant les initiatives les plus inspirantes, innovantes et remarquables en matière de tourisme durable, mises en œuvre par des professionnels engagés.

Une démarche qui s'ancre durablement
Pour 2025, le dispositif poursuit son développement avec un double objectif : renforcer sa notoriété auprès des visiteurs et inciter davantage de sites à y adhérer. Plus des trois quarts des sites engagés en 2024 ont déjà confirmé leur participation pour 2025 et de nouveaux sites rejoignent la dynamique, parmi lesquels l'Abbaye aux Hommes à Caen, le Musée D-Day d'Omaha, Festyland et le zoo de Jurques.

Un engagement régional
Le TBCN s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale en faveur d'un tourisme plus durable. Déployé pour la première fois à l'échelle d'une région, ce dispositif innovant repose sur une collaboration entre Normandie Tourisme, la Région Normandie, l'ADEME et les transporteurs partenaires (SNCF Voyageurs, réseau Nomad, Atoumod) afin de prouver que le tourisme est un secteur capable de concilier activité économique et conscience environnementale.

L'impact du tourisme sur le climat est une réalité incontestable. Selon une étude de l'ADEME publiée en 2022, 69 % des émissions de CO2 du secteur touristique en France sont liées aux déplacements des voyageurs. Dans ce contexte, la Normandie s'est engagée en faveur d'un tourisme plus responsable et accessible à tous. Le TBCN illustre cette transition en facilitant l'accès aux sites touristiques pour les voyageurs utilisant des modes de mobilité bas-carbone.

COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME DE NORMANDIE
14, rue Charles Corbeau, 27000 Évreux – France

normandie-tourisme.fr
pronormandietourisme.fr

Avec le soutien de RÉGION NORMANDIE

Le tarif bas-carbone Normandie, c'est quoi ? Il s'agit d'une réduction proposée aux visiteurs en mesure de présenter un titre de transport en commun (bus, car, train) ou un justificatif de leur venue en vélo. Les conditions tarifaires pour chaque site sont disponibles sur la page www.normandie-tarif-bas-carbone.fr mais également sur les sites internet des lieux touristiques et culturels partenaires de cette démarche.

Contact Presse :

Audrey Grégoire

a.gregoire@normandie-tourisme.fr

07 62 94 50 75